



Politique d'adhésion

L'adhésion au laboratoire d'Eastern Bloc vise à offrir un espace de travail et des outils aux artistes et organisations qui envisagent l'utilisation de l'équipement, des services et des installations du laboratoire d'Eastern Bloc à des fins de production d'art en nouveaux médias.

Types d'adhésion :

- A. Membre annuel
- B. Membre tri-mensuel
- C. Membre mensuel

N.B. : Tous les frais d'adhésion au laboratoire d'Eastern Bloc sont susceptibles d'être modifiés sur une base annuelle.

A. Adhésion à titre de Membre annuel :

Tout artiste professionnel, producteur indépendant, travailleur culturel ou autre professionnel impliqué dans la recherche, la création, la production et la diffusion des arts numériques indépendants peut devenir Membre annuel du laboratoire d'Eastern Bloc.

Droits :

1. L'accès au laboratoire durant les heures d'ouverture ainsi qu'aux outils et à l'équipement disponible.
2. Les Membres annuels recevront régulièrement la lettre d'information du laboratoire, la programmation annuelle ainsi que des courriels et communiqué de presse relatant les activités et événements à venir.
3. Les Membres annuels ont le droit de parole et de vote lors de nos assemblées générales et toutes autres rencontres ouvertes aux membres.
4. Les Membres annuels recevront les documents dont il sera question lors des assemblées.
5. Un accès à la section membre du site web d'Eastern Bloc qui présentera diverses informations (ateliers, opportunités de subventions et événements spéciaux pour les membres).

Avantages :

1. Citation d'adhésion à Eastern Bloc, pour fins de propositions de subvention/financement soumises par des individus à des organisations externes, est ratifiée par Eastern Bloc.

2. Implication dans les processus décisionnels en regard à l'achat de matériel pour le laboratoire, au fur et à mesure que le laboratoire grandira.

Démarche d'adhésion:

1. Les demandeurs doivent soumettre le formulaire de demande d'adhésion pour révision et ratification par le personnel administratif d'Eastern Bloc.
2. Les demandeurs doivent soumettre une brève lettre d'intention, incluant une description de leurs compétences, avec leur formulaire de demande d'adhésion à des fins d'examen et de ratification par l'administration d'Eastern Bloc.
3. Les demandeurs deviennent des Membres annuels pour une période d'adhésion fixe d'une année à partir de la ratification de leur demande par le personnel administratif d'Eastern Bloc et le paiement subséquent de leur frais d'adhésion.

Frais d'adhésion :

1. Les frais annuels d'adhésion pour les Membres annuels sont de 300\$ pour un artiste professionnel et de 250\$ pour un artiste étudiant.

B. Adhésion à titre de Membre tri-mensuel:

Tout artiste professionnel, producteur indépendant, travailleur culturel ou autre professionnel impliqué dans la recherche, la création, la production et la diffusion des arts numériques indépendants peut devenir Membre tri-mensuel du laboratoire d'Eastern Bloc.

Droits :

1. L'accès au laboratoire durant les heures d'ouverture ainsi qu'aux outils et à l'équipement disponibles.
2. Les Membres tri-mensuels recevront régulièrement la lettre d'information du laboratoire, la programmation annuelle ainsi que des courriels et communiqué de presse relatant les activités et événements à venir.
3. Les Membres tri-mensuels ont le droit de parole lors de nos assemblées générales et tout autres rencontres ouvertes aux membres.
4. Les Membres tri-mensuels recevront les documents dont il sera question lors des assemblées.
5. Un accès à la section membre du site web d'Eastern Bloc qui présentera diverses informations (ateliers, opportunités de subventions et événements spéciaux pour les membres).

Avantages :

1. Citation d'adhésion à Eastern Bloc, pour fins de propositions de subvention/financement soumises par des individus à des organisations externes, est ratifiée par Eastern Bloc.

Démarche d'adhésion:

1. Les demandeurs doivent soumettre le formulaire de demande d'adhésion pour révision et ratification par le personnel administratif d'Eastern Bloc.

2. Les demandeurs doivent soumettre une brève lettre d'intention, incluant une description de leurs compétences, avec leur formulaire de demande d'adhésion à des fins d'examen et de ratification par l'administration d'Eastern Bloc.
3. Les demandeurs deviennent des Membres tri-mensuels pour une période d'adhésion fixe des trois mois à partir de la ratification de leur demande par le personnel administratif d'Eastern Bloc et le paiement subséquent de leur frais d'adhésion.

Frais d'adhésion :

1. Les frais d'adhésion pour les Membres tri-mensuels sont de 120\$ pour un artiste professionnel et de 100\$ pour un artiste étudiant.

C. Adhésion à titre de Membre mensuel :

Tout artiste professionnel, producteur indépendant, travailleur culturel ou autre professionnel impliqué dans la recherche, la création, la production et la diffusion des arts numériques indépendants peut devenir Membre mensuel du laboratoire d'Eastern Bloc.

Droits :

1. L'accès au laboratoire durant les heures d'ouverture ainsi qu'aux outils et à l'équipement disponibles.
2. Les Membres mensuels recevront régulièrement la lettre d'information du laboratoire, la programmation annuelle ainsi que des courriels et communiqué de presse relatant les activités et événements à venir.
3. Les Membres mensuels ont le droit de parole lors de nos assemblées générales et tout autres rencontres ouvertes aux membres.
4. Les Membres mensuels recevront les documents dont il sera question lors des assemblées.
5. Un accès à la section membre du site web d'Eastern Bloc qui présentera diverses informations (ateliers, opportunités de subventions et événements spéciaux pour les membres).

Avantages :

2. Citation d'adhésion à Eastern Bloc, pour fins de propositions de subvention/financement soumises par des individus à des organisations externes, est ratifiée par Eastern Bloc.

Démarche d'adhésion:

4. Les demandeurs doivent soumettre le formulaire de demande d'adhésion pour révision et ratification par le personnel administratif d'Eastern Bloc.
5. Les demandeurs doivent soumettre une brève lettre d'intention, incluant une description de leurs compétences, avec leur formulaire de demande d'adhésion à des fins d'examen et de ratification par l'administration d'Eastern Bloc.
6. Les demandeurs deviennent des Membres mensuels pour une période d'adhésion fixe d'un mois à partir de la ratification de leur demande par le personnel administratif d'Eastern Bloc et le paiement subséquent de leur frais d'adhésion.

Frais d'adhésion :

2. Les frais d'adhésion pour les Membres mensuels sont de 65\$ pour un artiste professionnel et de 55\$ pour un artiste étudiant.

Heure d'ouverture: Lundi au vendredi : 10h-17h.

Les ateliers auront lieu en dehors des heures d'ouverture.

Les heures d'ouverture sont sujettes à changement.

Les artistes en résidences auront une clé et un accès de 24h au laboratoire durant leur séjour.